Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 93 (1964)

Heft: 2

Rubrik: Le service d'orientation scolaire et professionnelle de l'école secondaire des garçons de la Ville de Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROBLÈMES D'ORIENTATION À L'ÉCOLE SECONDAIRE

Le service d'orientation scolaire et professionnelle de l'école secondaire des garçons de la Ville de Fribourg

(Rapport d'activité pour l'année scolaire 1962-1963)

Aucune modification capitale n'a été apportée au cours de l'année à la conception de l'Orientation professionnelle, ni à la méthode, ni à son application pratique. Elle est considérée comme une fonction de l'Ecole, son complément nécessaire et non accessoire ; la méthode tend à l'auto-détermination des sujets, impliquant dès lors l'information progressive et le contrôle de l'évolution individuelle, dont les résultats scolaires, les performances psychométriques et l'observation fournissent les points de repère. Quant à l'application pratique, dont le stade expérimental n'est pas encore dépassé, elle dépend partiellement de l'organisation et du climat de l'école, comme des moyens de temps et de matériel mis à disposition. Le présent rapport d'activités s'en fait l'écho.

L'Orientation est à la fois scolaire et professionnelle, éducative et psychopédagogique. Elle ne se borne pas à constater, mais cherche à agir sur l'individu. Elle exige en conséquence une durée. Ainsi conçue, elle s'éloigne de la formule traditionnelle de l'examen-conseil valable pour certains cas, et bien que sa conclusion pratique soit l'engagement du sujet dans l'une des voies de formation professionnelle, le placement ne signe pas l'échéance de sa mission : des appuis, des correctifs, voire des revisions sont encore parfois nécessaires, l'adaptation à une activité et à un milieu professionnels exigeant souvent plusieurs mois.

A l'E.S.G., la période d'orientation dure un an pour quelques élèves, deux ans pour la majorité, trois ans enfin pour une minorité. Elle s'étend sur une durée d'un an à deux ans pour les élèves des classes terminales primaires auxquelles le service d'O.P. est ouvert. L'expérience permet d'affirmer que le temps d'une année scolaire constitue un minimum, suffisant pour quelques-uns seulement, et que les vacances utilement passées se révèlent particulièrement profitables à la maturation du choix professionnel.

Des difficultés d'organisation du travail de l'O.P. sont engendrées par la présence de plusieurs classes dans les pavillons du Petit-Rome, comme par l'absence d'une salle réservée aux examens et consultations. Le nouveau bâtiment, actuellement en construction, résoudra ces deux problèmes.

Au cours de trois mois, le Service d'O.P. a bénéficié de la collaboration d'un stagiaire de l'Institut universitaire de psychologie appliquée, et sa pré-

sence a permis l'étalonnage de trois tests nouveaux, désormais applicables au niveau des classes de IIe année.

A noter que l'O. P. est assumée par deux orienteurs-professeurs, l'un attribué aux classes de langue française, les plus nombreuses, l'autre aux classes de langue allemande.

Effectif

Ont été l'objet des préoccupations du Service d'O. P. les élèves suivants :

A. *Ecole secondaire :* 1 classe de Ire année
6 classes de IIe année
3 classes de IIIe année
et quelques autres élèves épars de Ire année,

soit au total 273 garçons de 14 à 16 ans,
dont 142 domiciliés en ville (52%) et 131 en campagne (48%) ;
dont 222 de langue française (81%) et 51 de langue allemande (19%).

B. *Classes primaires :* 1 classe française de 23 élèves
1 classe allemande de 8 élèves.

Le total s'élève à 304. La statistique officielle cependant ne rend compte, pour l'orientation et le placement, que des 198 élèves ayant régulièrement quitté l'école secondaire ou l'école primaire. Quant aux 106 autres qui sont retournés en classe l'automne, le choix de 60% d'entre eux peut être considéré comme provisoirement effectué. Une légère diminution, par rapport à l'année précédente, du nombre des libérations scolaires est compensée par une augmentation de la fréquentation des classes de IIIe année, technique ou commerciale.

Enfin 4 élèves placés au terme de l'année scolaire 1961-1962 sont revenus consulter le Service d'O.P. à la suite de difficultés d'adaptation au métier ou au milieu. Deux revisions ont été sollicitées par des patrons impatients de résultats immédiats.

Activité

Elle a comporté les trois phases fondamentales de l'information, de l'orientation individuelle et du placement.

A. *Information professionnelle*

Ont figuré à ce chapitre :

a) Séances par classes, de 3 en 3 semaines		108
b) Séances collectives avec projection de films		5
Nombre de films	10	
Nombre de métiers	12	
Maîtres d'état conférenciers	8	
c) Visites d'entreprises par groupes		26
d) Visites spéciales par classes		3
e) Brochures prêtées		env. 550

Comme l'an dernier, au cours d'un seul après-midi, 26 groupes de 6-8 élèves ont visité autant d'entreprises au total, sans être accompagnés. Aucune infraction à la discipline n'a été signalée. Patrons et élèves, les uns et les autres informés au préalable de ce qu'on attendait d'eux, peuvent être complimentés, les premiers pour leur dévouement et leur savoir-faire, les seconds pour l'intérêt manifesté et leur parfaite tenue. Des visiteurs ont eu l'occasion de mettre « la main à la pâte » et de s'essayer à certains travaux de la profession, notamment dans une confiserie et dans un atelier mécanique. Certains élèves ont été remarqués et même retenus comme futurs apprentis. Ajoutons que ces visites, dont le premier objectif était de faire connaître un métier afin de confirmer ou d'infirmer un choix provisoire, visaient aussi à faire prendre conscience de la place de ce métier dans l'entreprise et de l'atmosphère générale de cette dernière. Cette seconde appréciation, toute subjective qu'elle puisse être, est fondamentale, tant il est vrai que l'adaptation à un métier est souvent dépendante de l'adaptation au climat de l'entreprise.

Quelques élèves ont effectué des stages pratiques au cours des vacances d'été. Si certains choix encore douteux ont été abandonnés, d'autres ont été confirmés. La maturation du choix est accélérée pendant de telles vacances et cette évolution s'effectue presque toujours dans un sens réaliste.

Quant aux patrons appelés comme conférenciers lors des séances collectives d'information, qu'ils soient orateurs ou le soient moins, ils sont écoutés quand ils apportent le témoignage de vérité attendu des élèves, mais leurs propos perdent en efficacité dès qu'ils laissent transparaître sans une discrétion suffisante une intention de propagande.

B. *Orientation individuelle*

Sous ce titre sont à mentionner :

a) Entretiens individuels	env. 630
b) Entretiens avec les parents	65 (21%)
c) Examens d'aptitudes	118 (39%)
d) Examens expérimentaux pour étalonnage de tests	132

Les consultations individuelles ont lieu particulièrement pendant les heures de dessin et de travail manuel, partiellement après les heures de classe. En règle générale, chaque élève a bénéficié d'un entretien particulier par trimestre. Plusieurs ont en outre sollicité des consultations supplémentaires.

Afin de faciliter les consultations des parents, deux heures par semaine, chaque vendredi de 17 heures à 19 heures, ont été mises à disposition. Ces entretiens, plus nombreux que précédemment, débordent souvent le cadre précis de l'orientation professionnelle de l'enfant et s'étendent aux problèmes familiaux qui en sont à la fois le contexte et l'arrière-plan. Si l'on admet qu'une orientation professionnelle ne saurait s'appuyer sur les seuls critères des aptitudes et des connaissances, et que la personnalité et le milieu social, la première dépendant partiellement du second, sont d'une signification capitale, on peut mesurer l'importance de tels contacts et regretter leur nombre encore trop faible.

C. *Placement*

Sauf pour quelques élèves, le placement n'a pas présenté de difficultés. Bien des patrons, au contraire, n'ont pu obtenir satisfaction, une fois la pépinière de l'E. S. G. épuisée. La statistique ci-dessous renseigne sur les types de placements :

a) En apprentissage auprès de patrons privés	156	
b) En écoles professionnelles, techniques ou commerciales	17	(29 en 1962)
c) En études au Gymnase ou à l'Ecole normale	4	
d) En stage d'attente ou en travail immédiat	15	
e) Destination inconnue	6	
Nombre total des élèves libérés	198	

Pour plusieurs professions ou établissements, des examens d'admission ont été affrontés par des élèves de l'E. S. G. :

16 se sont annoncés à la section d'apprentissage du Technicum (dess. en machines, mécaniciens, radio-électriciens) et 14 furent acceptés ;
5 se sont présentés à l'Ecole normale et 3 furent admis ;
8 ont subi l'examen d'admission des typographes et 6 furent reçus ;
13 enfin ont passé l'examen de « présélection » des mécaniciens en automobiles et 6 furent estimés très bons, 4 bons, 2 suffisants, 1 insuffisant.

L'augmentation des possiblités de placement auprès des patrons privés a produit une diminution des entrées dans les écoles professionnelles. Il n'est cependant pas exclu que les facteurs « salaire » et « saturation scolaire » aient joué un rôle dans cette préférence pour l'apprentissage chez un patron.

La statistique fait apparaître une orientation massive vers les professions de la mécanique, de l'électricité et du dessin technique (44 %) et une forte tendance vers les professions de type commercial ou administratif (23 %), ces deux groupes recouvrant les deux tiers de l'effectif total. Il est hors de doute que le climat même de l'école et les lignes de force de son enseignement agissent comme un stimulant sur les élèves. Par ailleurs, la comparaison d'avec l'année précédente entre le groupe Ateliers métallurgiques et le groupe Bureaux de dessin technique accuse un glissement de 13 % vers le second :

	Production	Dessin techn.
1962	78 = 77 %	24 = 23 %
1963	56 = 64 %	36 = 36 %
	— 13 %	+ 13 %

On semble préférer la blouse blanche à la salopette bleue et ce glissement vers le secteur tertiaire est l'image réduite d'un phénomène économique de l'époque. On peut légitimement s'en inquiéter, parce que notre jeune industrie fribour-

geoise ne peut se développer qu'avec l'augmentation du contingent de la main-d'œuvre qualifiée affectée à la production.

On constate en outre un affaiblissement de l'intérêt pour les travaux du bois et de la construction, en même temps qu'apparaît un regain de faveur pour les professions des arts graphiques, de la chimie et de l'alimentation.

Quant aux études gymnasiales, elles seraient plus fréquemment envisagées par les meilleurs élèves de l'E. S. G., si notre collège cantonal comportait une section de maturité type C.

Notons enfin que le panorama des choix effectués, qui ne groupe qu'une soixantaine de métiers, est le reflet de celui des possibilités d'apprentissage. La variété assez restreinte de ces dernières constitue ici une limitation à la liberté d'imagination et de choix. Mais la conjoncture économique actuelle permet le placement de tous les élèves, même des moins doués qui, terminant leur scolarité obligatoire en classe primaire, peuvent, à défaut d'apprentissage, occuper des postes de manœuvres et envisager des emplois futurs d'ouvriers spécialisés.

Observations diverses

L'information professionnelle est l'une des conditions d'une auto-détermination judicieuse. Malheureusement, malgré les réalisations dont le présent rapport se fait l'écho, elle demeure insuffisante : le temps fait notamment défaut pour la création et le groupement de toute la documentation qui serait nécessaire. Une information théorique ou abstraite, même si elle est correcte, crée parfois des illusions professionnelles ; seul l'enseignement concret permet ici la création d'images à la fois exactes et durables. Par ailleurs, chacun, en général, ne recueille au passage que les éléments qui l'intéressent au moment même, quitte à se trouver démuni des informations utiles quand survient un changement d'optique ou d'aiguillage.

La *maturité mentale* est une autre condition de la réceptivité à l'information et de l'auto-détermination. Bien qu'aucun pourcentage n'ait été calculé, il semble que le nombre de sujets mûrs à 15 ans ait tendance à diminuer, en même temps qu'augmenterait le nombre des sujets n'atteignant le degré souhaitable de maturité qu'à 17 ans. Le développement statural n'est pas toujours l'indice d'une maturité mentale correspondante : si un retard de croissance physique et physiologique est souvent accompagné d'un retard psychique parallèle, cette proposition est sensiblement moins fréquente dans le cas inverse. On peut s'étonner dès lors que la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle ait prévu la possibilité, exceptionnelle, ajoutons-le, d'entrer en apprentissage avant 15 ans.

L'auto-détermination se révèle possible dans la majorité des cas, en général pour tous les sujets normalement doués, constitués et équilibrés. Des insuffisances intellectuelles, qui empêchent une prise de conscience des facteurs du choix ; des insuffisances physiques, qui excluent certaines options projetées ; des troubles caractériels ou nerveux, qui nuisent à une décision saine, constituent des obstacles. Pour tous ces derniers cas, une méthode plus directive s'impose, bien qu'elle ne soit pas volontiers acceptée par les sujets eux-mêmes. Un tel usage est naturellement plus fréquent dans les classes primaires terminales qu'à l'école secondaire.

L'entrée tardive à l'école secondaire, à l'âge de 14 ou 15 ans, qui ne permet pas de parcourir le cycle complet des trois années, peut avoir des répercussions pour le moins désagréables : il faut ou bien renoncer, par insuffisance de préparation scolaire, à une profession désirée, ou bien prolonger la scolarité, même si le degré souhaitable de maturité est atteint. C'est notamment le cas pour trop d'élèves de la campagne, à qui l'on a fait répéter, par tradition, la 4e classe primaire.

Le *contrôle des aptitudes,* qui devrait être étendu à un plus grand nombre d'élèves – mais le temps fait défaut –, révèle assez fréquemment un décalage entre le niveau intellectuel et le résultat scolaire. L'insuffisance de travail en est la cause, elle-même conséquence souvent de difficultés familiales ou sociales. Mais le manque d'ardeur au travail a aussi pour origine la situation économique surchauffée de l'heure : la sécurité de trouver un emploi malgré de mauvaises notes scolaires constitue un excellent stimulant de la paresse ! Il serait souhaitable que les patrons soient moins avides d'engager et de conserver de la jeune main-d'œuvre, même médiocre, à tout prix. La « jeunesse » est de plus en plus la seule valeur ayant cours sur le marché ; l'expérience, le savoir, qui eux peuvent s'accroître, sont des marchandises dévaluées, et cela les adolescents le saisissent rapidement, sans dessin ni démonstration. Pour trop de patrons, les apprentis sont d'économiques moyens de production, engagés sans souci des possibilités de développement au-delà de l'apprentissage. Une sélection plus rigoureuse, dont les futurs apprentis seraient conscients, entraînerait peut-être un regain d'intérêt pour le travail scolaire.

Le *métier industriel* (mécanicien de grand atelier par exemple) n'est pas encore entré dans les traditions fribourgeoises. Beaucoup de jeunes garçons, qui avaient tout d'abord pensé au métier assez prestigieux de mécanicien, hésitent au moment de s'engager : non seulement ce prestige est légèrement en baisse, mais la vue des grandes halles peuplées de machines crée chez quelques-uns un sentiment d'angoisse, une réaction de recul. On cherche de préférence la formule artisanale du travail manuel ou la pratique d'une profession plus valorisante, celle du dessin technique notamment. L'influence du milieu socio-familial est ici déterminante.

Quand aux *cours professionnels* que doivent suivre les apprentis, le fait que ceux de Lausanne et de Berne commencent à Pâques oblige quelques élèves à quitter l'école au terme du deuxième trimestre, alors que leurs camarades qui suivront les cours à Fribourg peuvent ou doivent terminer l'année scolaire. Une uniformisation de l'ouverture des cours professionnels en automne est vivement désirable.

L'intégration de l'O. P. à l'école, réalisée à l'E. S. G., permet, grâce à l'admission des orienteurs dans le corps professoral, la synchronisation de l'orientation et de l'enseignement. Cette formule, dont les élèves et leurs parents reconnaissent l'utilité et le bien-fondé, présente cependant l'inconvénient d'une fonction mixte d'orienteur-professeur, dont les deux aspects exigent deux attitudes opposées l'une à l'autre. Les deux relations successives de maître à élève et d'orienteur à sujet sont parfois difficilement conciliables et cet obstacle est préjudiciable au dialogue lors de certains entretiens d'orientation. Mais les avantages de la solution appliquée à l'E. S. G. compense largement les inconvénients.

Remarque finale

Le présent rapport fait apparaître nettement le caractère éducatif de l'O. P., dont la mission est liée à celle de l'Ecole. L'aspect économique qu'elle revêt reste secondaire. On peut dès lors se demander s'il est justifié qu'elle fasse aujourd'hui l'objet d'un chapitre d'une loi fédérale ? La question n'est pas seulement d'ordre principiel, elle peut engendrer des répercussions pratiques. D'une part, étrangère à l'école, l'O. P. ne pourrait atteindre le même degré d'efficacité et risquerait de se mettre principalement au service de la profession en tant qu'organisme de recrutement de la jeune main-d'œuvre, et ce serait placer l'aspect économique avant l'aspect éducatif. D'autre part, le champ d'activité de l'O. P., qui, elle, s'intéresse à toutes les activités de l'homme, dépasse celui, limité, que régit la loi fédérale.

L'heureuse évolution de ces dernières années en matière d'O. P. était constituée par son rapprochement d'avec l'Ecole, par son intégration même en certains endroits. Les nouvelles dispositions fédérales, qui ne sauraient toucher ni au rôle ni à l'organisation de l'école publique, risquent de faire barrage à ce progrès.

Dr A. Piller, A. Sudan

PROBLÈMES SCOLAIRES

Le milieu, facteur d'éducation

Pluralité et unité

A l'échelon supérieur, les agents responsables de l'éducation sont au nombre de trois : la famille, la société, l'Eglise. Telle est la doctrine de l'Eglise, synthétisée par Pie XI, dans l'encyclique *Divini illius magistri*, du 31 décembre 1929.

Le simple fait de la pluralité de ces instances majeures entraîne pour l'enfant une pluralité de milieux éducatifs correspondant. Et chacun d'eux se trouve être en réalité une constellation de milieux. Pour ne prendre qu'un seul exemple, on voit que dans la famille convergent le milieu géographique, le milieu économique, le milieu de classe sociale, les milieux linguistique, culturel, religieux, etc.

Du point de vue de la psychologie de l'enfant, une remarque importante doit être énoncée et soulignée. C'est que, si différents que soient